CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105049** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2006

Raison sociale : MORICET COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/11/2024

Capital : 44 460

ROUTE DE VERGETOT
76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2006B00571

Siret : 492 771 993 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2356350/A 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022482052304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022482052304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 35 46 78 50 **Fax :**

Portable : 06 65 29 82 68

Responsabilité légale :
MORICET TEDDY GÉRANT

Site Internet : http://www.couverturemoricet.pro

E-mail : contact@couverturemoricet.pro

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 912 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	06/10/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		06/10/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 10:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105049** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE **22/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/11/2024
Capital : 44 460

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2006B00571

Siret : **492 771 993 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2356350/A 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022482052304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022482052304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **MORICET COUVERTURE**

ROUTE DE VERGETOT
76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

Téléphone : 02 35 46 78 50 **Fax :**
Portable : 06 65 29 82 68

Site Internet : http://www.couverturemoricet.pro
E-mail : contact@couverturemoricet.pro

Responsabilité légale :
MORICET TEDDY GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/10/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	06/10/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/10/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2026 10:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.